

FARAMANS

ECOLLES

La rentrée scolaire s'est effectuée dans d'excellentes conditions. Les élèves du cours moyen ont découvert une salle de classe complètement rénovée à l'étage et un nouveau maître, M. Bruno CHARPENAY à qui nous souhaitons la bienvenue à l'Ecole Publique de FARAMANS et que nous remercions de l'attachement qu'il montre ainsi à son village natal.

La dernière tranche de travaux d'aménagement de la quatrième classe a bénéficié d'une subvention du Conseil Général de 11 477 F.



"La 4ème classe"

Photo R. DARR

Avec ses quatre classes, permettant une bonne organisation pédagogique, l'école accueille cette année 107 enfants.

**CARRELAGE - TAILLE DE PIERRES
POSE CHEMINÉE, BARBECUE, ETC.
RENOVATION EN TOUT GENRE**

GILOS André et^{rs} fils

38250 FARAMANS

Tél. (74) 54.20.90

VOIRIE COMMUNALE

2 km 700 de voies communales ont reçu un revêtement d'entretien.

Les travaux d'élargissement du chemin des "Chapelles" ont été, en partie, réalisés. Sa mise en forme sera décidée que lorsqu'une décision définitive sera prise en matière d'assainissement collectif.

Nous tenons à remercier très sincèrement, tous les propriétaires riverains qui ont cédé, bien volontiers et gratuitement, les emprises de terrain nécessaires à cet élargissement.

Le parking des écoles, réalisé au printemps, offre 15 places de stationnement appréciées de tous aux heures de sorties des classes. Cette réalisation a bénéficié d'une subvention du Conseil Général de 15 200 F.

VOIRIE RURALE

La commune a bénéficié d'une subvention de Conseil Général de 66 000 F., qu'elle a partagé avec la commune de

PENOL, pour remplacer un ouvrage d'art, sur un chemin limitrophe, près du lavoir de PENOL et remettre en état le chemin rural de la "Scytaz".



"Parking de l'école"

Photo R. DARD

REMEMBREMENT ET AMENAGEMENT DES EYDOCHES

Les travaux connexes au remembrement, ainsi que les travaux d'aménagement des Eydoches ont bénéficié des conditions climatiques très favorables de l'automne et du printemps 83-84 et ont ainsi pu être réalisés dans d'excellentes conditions et à la satisfaction générale.

Concernant les travaux connexes au remembrement, le coût à l'hectare, après déduction des subventions du Conseil Général, est de 110 F. Mais, il faut préciser que la commune a pris à sa charge la totalité des travaux effectués sur les chemins ruraux.

Sur le réseau recalibré, ces aménagements piédocoles ont été réalisés, dès cette année, à l'initiative du Syndicat d'Aménagement Hydraulique Bièvre Valloire, sur les communes de FARAMANS et PENOL, grâce à la participation bénévoles de 11 jeunes garçons et filles de différents pays, placés sous la responsabilité du GROG (Groupe de Rencontre Opérationnelle de Grenoble). Les membres de la Société de Pêche ont assuré l'encadrement technique avec la concours du Conseil Supérieur de la Pêche.

Ce fut une expérience enrichissante à tous égards. Les aménagements réalisés ont été d'importance et les contacts, entre les jeunes du chantier et les habitants de la commune ont été excellents.

Tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont d'une manière ou d'une autre, participé à la vie de ce chantier en garderont certainement un très bon souvenir.

FLEURISSEMENT

Un effort particulier a été entrepris cette année pour rendre notre village encore plus accueillant. Ainsi, plusieurs massifs de fleurs et d'arbustes ont été réalisés en divers points de la commune, à l'initiative de la commission extra-municipale de fleurissement. L'entretien de ces massifs est, en grande partie, réalisé par le voisinage que nous remercions vivement.

Mais dans le même temps, de nombreux habitants ont poursuivi et développé leurs efforts pour fleurir agréablement les abords de leur habitation contribuant, ainsi efficacement à l'embellissement de notre village. Qu'ils en soient remerciés et vivement encouragés par tous.

URBANISME

Le groupe de travail et le Conseil Municipal poursuivent leur réflexion, en vue de l'élaboration d'un Plan d'Occupation des Sols cohérent pour les quinze prochaines années et compatible avec l'évolution probable à plus long terme de la commune.

Trois idées essentielles guident cette réflexion : la préservation à long terme du potentiel agricole, la prise en compte des problèmes d'assainissement, la possibilité pour tous les jeunes de construire une maison. Trois idées qu'il n'est pas simple de concilier.

La préservation, à long terme, du potentiel agricole de notre commune doit être une préoccupation constante de chacun au moment de l'élaboration du P.O.S. Si la dissémination actuelle de l'habitat ne perturbe pas trop les activités agricoles, continuer dans cette voie serait à coup sûr préjudiciable à plus ou moins long terme (une génération ou deux).

Quant à l'assainissement autonome, il est difficile, voire impossible, à réaliser de manière efficace dans la plupart des hameaux, aussi bien pour les maisons anciennes que pour les constructions nouvelles. A cet effet, la réalisation, par le District, d'une carte d'aptitude des sols à l'assainissement autonome nous apportera des éléments d'informations précieux. Dans le même temps, le Conseil Municipal a fait étudier un projet d'assainissement collectif qui partant du centre du village pourrait desservir, à plus ou moins long terme, les deux tiers de la commune.

Mais la solution des problèmes d'assainissement est étroitement liée à l'établissement du P.O.S. En effet, un projet d'assainissement collectif ne peut être envisagé, dans des conditions financières acceptables, que dans la mesure où le P.O.S. orientera les constructions nouvelles vers les premières zones collectées qui seront nécessairement autour du centre du village.

L'utilisation rationnelle de l'espace disponible et la satisfaction de l'ensemble des besoins en matière de constructions individuelles des jeunes de la commune nécessitera, en partie, la mise en place de lotissements intégrés dans l'habitat actuel et tendant à créer un véritable bourg autour des équipements existants.

Le Maire
Michel GILLBERT
et le Conseil Municipal

Boulangerie "Au feu de bois"

M. et Mme Gérard CHABERT

"Le Bourg"

38260 FARAMANS

Tél. (74) 54.21.11

COMICE AGRICOLE

Cette année FARAMANS recevait le Comice Agricole du canton. Cette manifestation se déroulait autour de l'étang, ce qui donnait un autre visage à la fête.

Dès le début de l'année, nous avions décidé de faire un effort tout particulier pour la participation au défilé, en présentant 5 chars, une voiture ancienne et des vélos fleuris.

Deux soirées par semaine, nous nous retrouvions pour gratter et froisser les roses en papier de soie qui devaient garnir les chars. Bien souvent, la salle du presbytère était trop petite pour contenir tout le monde. Ces veillées ont permis de mieux se connaître tout en ouvrant pour le comice. Le

jeudi, les dames du Club de l'amitié laissent leurs jupes pour faire des roses. Au fil des heures de travail, nous avons confectionné 25 000 roses. De leur côté, tous les samedis matins, une équipe de copains bricoleurs monte, en commun, les carcasses de la fruite, de la banque et du moulin.

La société de Football avait décidé de représenter un énorme ballon. Les joueurs passaient une bonne partie de leurs vacances à coller des pastilles sur ce ballon, alors qu'ils sont plutôt habitués à lui donner des coups de pied.



Photo R. DUBOIS

Les jeunes voulaient revêtir un pique-nique façon belle époque. Leur plus grand souci fut de trouver des vêtements du début du siècle, mais ils furent obligés de prendre le fil et l'aiguille.

Un couple d'amateur de voiture ancienne passait ses heures de loisir à restaurer leur "citroën B 14" et défilait en tenue d'époque.

Le samedi était, comme à l'accoutumée, réservé aux animaux, au matériel agricole, aux produits fermiers, sans oublier une exposition de charrettes anciennes.

Le dimanche matin, les fidèles recueillis se pressaient sous le chapiteau pour suivre la messe des paysans chantée par des anciens du canton.

L'après-midi, c'était vraiment la fête. Les enfants ouvraient le défilé. Une foule immense était venue applaudir les chars où tous les villages reprenaient rivaliser d'imagination. Sur la piste d'eau, deux sociétés nous firent des démonstrations de joutes acrobatiques, sport assez méconnu dans nos plaines.

Pendant deux jours, les habitants du village n'ont pas ménagé leurs peines et sont heureux d'avoir contribué à la réussite de la fête.

Marie-Claude LEBLANC
Marie Renée RICHARD

SOFRATUBE

Tous tubes cylindriques
papiers et cartons

38260 SAINT HILAIRE DE LA COTE

Tél. (74) 20.49.18

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les deux dernières nées vous présentent leurs activités :

Tennis de Table

Le 5 décembre 1983, la Sous-Préfecture de Vienne a enregistré "L'Association de Tennis de Table de FARAMANS". Ainsi, naissait un nouveau club dans la commune.

La première année a été consacrée à la mise en route. En effet, à part quelques tournois amicaux, l'activité du club a porté essentiellement sur l'entraînement.

Maintenant, le tennis de table de FARAMANS est affilié à la ligue Alpes Dauphiné et dispute de ce fait le championnat départemental où quatre équipes sont engagées.

Depuis cette année également, les jeunes de 9-10 ans et plus sont accueillis tous les mardis de 18 à 20 H.

Ces entraînements ont lieu les mardis et jeudis de 16 à 20 H. et les vendredis de 20 à 22 H.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Le Président : Bernard GALBIT

MENUISERIE DE BATIMENT

J. LAURIENT

FARAMANS

Téléphone : (74) 54.20.83

LA BOULE DU MARAIS

"La Boule du Marais", après une année d'existence et d'activité, est en bonne santé.

Tout d'abord, l'objectif que s'étaient fixés les responsables est atteint et même dépassé : 50 sociétaires, dont 32 licenciés, et comitant bien pour la saison prochaine augmenter leur effectif.

Les places, en sable stabilisé, qui ont été aménagées par la commune, sur le terrain du marais, permettent de tracer suffisamment de jeux et facilitent l'organisation de nos compétitions officielles.

Ces jeux sont inscrits dans un site de verdure, à proximité de l'étang, ce qui représente, pour les boulistes et les visiteurs, un cadre idéal et accueillant.

Avant chaque concours, des convées sont organisées pour entretenir et tracer les jeux. On retrouve les équipes de sociétaires qui mettent beaucoup de courage et ont à cœur d'offrir des jeux impeccables, que chaque joueur affectionne et qui contribuent à la réussite des concours.

La saison bouliste prend fin et nous pouvons d'ores et déjà, faire le bilan des succès de nos licenciés. De nombreux challenges et coupes sont venus garnir le rayon réservé, à cet effet, à notre siège bouliste. Souhaitons, pour la saison prochaine, encore de nombreuses victoires (le rayon peut être agrandi).

Le succès de nos concours fut complet et pratiquement tous ont amené dinges et arefuser plusieurs séries car les concours de doublettes, principalement, étaient complets, plusieurs semaines avant.

Le 2 juin a eu lieu le concours de la "Boule du Marais" et réunissait tous les sociétés. Chacun d'eux pouvait s'adonner, tout l'après-midi, à son sport favori. Le soir pour clore cette belle journée estivale, tout le monde se retrouvait, "les pieds sous la table", pour déguster, au restau-

rant MARION, un succulent repas offert par la société. Tout cela, dans une ambiance de joie et d'amitié qui règne toujours dans le monde bouliste.

Il est à remarquer que la moyenne d'âge des joueurs de boules est élevée et que peu de jeunes pratiquent "La Lyonnaise". Notre société est cependant prête à faire beaucoup d'efforts pour accueillir et encourager tous les jeunes qui seraient intéressés par ce sport. Soulignons qu'il existe des écoles de boules près de chez nous.

Pour conclure, souhaitons à notre société longue vie et réussite pour toutes ces manifestations sportives.

Le Président : Claude MIOUX